

Règles d'utilisation des services fournis électroniquement par New Horizon

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le site Web be.newhorizon.com.pl fonctionne selon les conditions énoncées dans le présent règlement.
2. Le règlement définit les types et l'étendue des services fournis par voie électronique par le site Web be.newhorizon.com.pl, les règles de fourniture de ces services, les conditions de conclusion et de résiliation des contrats de fourniture de services électroniques, ainsi que la procédure de plainte.
3. Le règlement définit les types et l'étendue des services fournis par voie électronique par le site Web be.newhorizon.com.pl, les règles de fourniture de ces services, les conditions de conclusion et de résiliation des contrats de fourniture de services électroniques, ainsi que la procédure de plainte.
4. Chaque client, lors de la prise de mesures pour utiliser les services électroniques du site Web be.newhorizon.com.pl, est tenu de se conformer aux dispositions du présent règlement.
5. Dans les matières non couvertes par le présent règlement, les dispositions s'appliquent
 1. Loi sur la fourniture de services électroniques du 18 juillet 2002 (Journal officiel n° 144, article 1204, tel que modifié),
 2. La loi sur les droits des consommateurs du 30 mai 2014 (Journal des lois de 2014, article 827),
 3. La loi du 23 avril 1964 sur le Code civil (Journal officiel n° 16, point 93, tel que modifié) et les autres dispositions pertinentes du droit polonais.

2. DÉFINITIONS

1. FORMULAIRE DE CONTACT - un formulaire disponible sur le site Web be.newhorizon.com.pl permettant au destinataire du service de contacter directement le fournisseur de service.
2. RÈGLEMENT - ce règlement du site Web.
3. PRESTATAIRE DE SERVICE - Przemysław Wydzierzecki, adresse e-mail: contact@be.newhorizon.com.pl, tel. +32 466 01 88 01.
4. DESTINATAIRE DU SERVICE - une personne physique, une personne morale ou une unité organisationnelle sans personnalité juridique, à laquelle la loi accorde la capacité juridique en utilisant le Service Électronique.

5. SERVICE ÉLECTRONIQUE - un service fourni électroniquement par le fournisseur de services au destinataire du service via le site Web

3. TYPE ET PORTÉE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

1. Le fournisseur de services permet l'utilisation de services électroniques via le site Web, tels que:
 1. en utilisant le formulaire de contact,
2. La fourniture des Services Electroniques aux Clients s'effectue dans les conditions précisées dans le Règlement.

4. CONDITIONS DE FOURNITURE ET DE CONCLUSION DES CONTRATS DE FOURNITURE DE SERVICES ÉLECTRONIQUES

1. Fourniture de services électroniques spécifiés au chapitre III, point 1 du Règlement par le Prestataire de services est gratuite.
2. La durée pour laquelle le contrat est conclu:
 1. le contrat de fourniture de Services Electroniques consistant à permettre l'envoi d'un message via le Formulaire de Contact est conclu pour une durée déterminée et prend fin lorsque le message est envoyé ou que le Client cesse de l'envoyer.
3. Exigences techniques nécessaires à la coopération avec le système TIC utilisé par le Prestataire:
 1. un ordinateur avec accès Internet,
 2. accès à la messagerie électronique,
 3. un navigateur Internet,
 4. activation des cookies et Javascript dans le navigateur Web.
4. Le Bénéficiaire du Service est tenu d'utiliser le Site Internet d'une manière conforme à la loi et aux bonnes mœurs dans le respect des droits de la personne et des droits de propriété intellectuelle des tiers.
5. Le destinataire du service est tenu de saisir des données conformes aux faits.
6. Il est interdit au destinataire du service de fournir des contenus illégaux.

5. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

1. Réclamations liées à la fourniture de Services électroniques par le Prestataire de services:
 1. Les réclamations liées à la fourniture de services électroniques via le site Web peuvent être soumises par le destinataire du service par e-mail à l'adresse suivante : contact@be.newhorizon.com.pl
 2. Dans l'e-mail ci-dessus, veuillez fournir autant d'informations et de circonstances que possible concernant l'objet de la plainte, en particulier le type et la date d'apparition des irrégularités et les coordonnées. Les

informations fournies faciliteront et accéléreront considérablement la prise en compte de la réclamation par le Prestataire.

3. L'examen de la réclamation par le Prestataire de services a lieu immédiatement, au plus tard dans les 14 jours.
4. La réponse du fournisseur de services à la réclamation est envoyée à l'adresse e-mail du client indiquée dans la réclamation ou d'une autre manière fournie par le client.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. Tout le contenu publié sur le site Web de **newhorizon.com.pl** est protégé par le droit d'auteur et est la propriété de **newhorizon.com.pl**. Le destinataire du service est entièrement responsable de tout dommage causé au fournisseur de service, résultant de l'utilisation de tout contenu sur le site Web **newhorizon.com.pl**, sans le consentement du fournisseur de services.
2. Toute utilisation par quiconque, sans l'autorisation expresse et écrite du Prestataire de services, de l'un quelconque des éléments constitutifs du contenu et du contenu du site Web **newhorizon.com.pl** constitue une violation du droit d'auteur du Prestataire de services et entraîne sa responsabilité civile et pénale.

7. DISPOSITIONS FINALES

1. Les accords conclus via le site Web sont conclus conformément à la loi polonaise.
2. En cas de non-conformité d'une partie du Règlement avec la loi applicable, les dispositions pertinentes du droit polonais s'appliqueront à la place de la disposition contestée du Règlement.